

Fiche de données de sécurité

Révision: 15-12-2017
Remplace: 16-04-2015
Version : 03.01/FRA

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Appellation commerciale: LFFM 80

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages recommandés : Lubrifiant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur: SKF MAINTENANCE PRODUCTS
Postbus 1008
NL-3430 BA Nieuwegein
Pays-Bas
Tél: +31 30 6307200
E-mail : sebastien.david@skf.com
WWW: www.skf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 1 40 05 48 48 (Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification (Règlement
(CE) no 1272/2008):

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux, selon la réglementation sur la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges.

Effets nocifs les plus graves :

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux, selon la réglementation sur la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Numéro d'enregistrement	CAS/Numéros CE	Substance	CLP-classification (Règlement (CE) no 1272/2008)	w/w%	Rem.
01-211948707-8-27	8042-47-5-W 232-455-8	huile minérale blanche (pétrole)	-	70 - <90	.

Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

Autres informations: Toute lettre à la suite du numéro CAS fait référence à un ensemble de données particulières.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:	Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Peau:	Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Yeux:	Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Autres informations:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-inflammable mais combustible. Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes:	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Mettre des gants. Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux.
Pour les secouristes:	En plus de ce qui précède : Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de jeter inutilement dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression de l'écoulement et absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés. Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-œil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

VME : valeurs moyenne d'exposition, VLCT/VLE: valeurs limites d'exposition.

Base légale : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, Octobre 2016.

Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Equipement de protection individuelle, protection de la peau : Mettre des gants. Type de matériau: Nitrile. Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.

Equipement de protection individuelle, protection respiratoire : Non exigé. S'il existe un risque de formation de vapeurs d'aérosol, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre A/P2.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat: Liquide
Couleur: Jaune
Odeur: Caractéristique
Seuil olfactif: Aucune donnée
pH (solution à utiliser): Aucune donnée
pH (concentré): Aucune donnée
Point de fusion/point de congélation: Aucune donnée
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Aucune donnée
Point d'éclair: ≥ 200 °C (vase ouvert)
Taux d'évaporation: Aucune donnée
Inflammabilité (solide, gaz): Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité: Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures limites d'explosivité: Aucune donnée
Pression de vapeur: $< 0,001$ hPa (20 °C)
Densité de vapeur: Aucune donnée
Densité relative: $0,941$ g/cm³ (20 °C)
Solubilité: Insoluble dans : Eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau: Aucune donnée
Température d'auto-inflammabilité: Aucune donnée
Température de décomposition: Aucune donnée
Viscosité: 80 mm²/s (40 °C) (cinématique)

Propriétés explosives: Aucune donnée

Propriétés comburantes: Aucune donnée

9.2. Autres informations

Aucune.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information connue.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé ou chauffé à de fortes températures, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale:	L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une gêne. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis. 8042-47-5-W: Rat: LD50 = >5000 mg/kg (OECD 401)
Toxicité aiguë - par voie cutanée:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis. 8042-47-5-W: Lapin: LD50 = >2000 mg/kg (OECD 402)
Toxicité aiguë - par inhalation:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis. 8042-47-5-W: Rat, Brouillard, 4h: CL50 = >5 mg/l (OECD 403)
Corrosion/irritation cutanée :	Peut être légèrement irritant. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis. 8042-47-5-W: Lapin, , : Non irritant (OECD 404)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Irritation momentanée. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis. 8042-47-5-W: Lapin, , : Non irritant: (OECD 405)
Sensibilisation respiratoire ou sensibilisation cutanée :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis. 8042-47-5-W: Cochon d'inde, , : Non sensibilisant (OECD 406)
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis. 8042-47-5-W: Bactérie, , : négatif (Ames test)
Propriétés cancérigènes :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité pour la reproduction:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition unique STOT :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition répétée STOT :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis. 8042-47-5-W: , 1800mg/kg, 90d: NOAEL
Danger par aspiration:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Autres effets toxicologiques :	Aucun connu.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que

les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë: 8042-47-5-W:
Poisson: *Oncorhynchus mykiss*: 96hCL50 = >100 mg/l
Crustacés: *Daphnia magna*: 48hCE50 = >100 mg/l

Toxicité chronique : 8042-47-5-W:
Crustacés: *Daphnia magna*: 21dNOEC = >=1000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas supposé biodégradable.

8042-47-5-W: Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Classification selon la directive de l'eau allemande (WGK): 1

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface.

Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale. Il est possible que la réglementation locale soit plus stricte que les exigences régionales ou nationales.

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 16 03 06déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

Solution absorbante/vêtement pollués par le produit:

Code CED : 15 02 03 Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02.

L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets. Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses.

14.1. Numéro ONU -

14.2. Nom d'expédition des Nations unies -

14.3. Classe(s) de danger pour le transport -

14.4. Groupe d'emballage -

14.5. Dangers pour l'environnement -

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur -

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC -

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions particulières : Tableau maladie professionnelle n°36

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Des modifications ont été réalisées dans les paragraphes suivants : 3, 5, 7, 8, 9, 11, 12, 13

Explication des abréviations : PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative
STOT: Specific Target Organ Toxicity

Méthode de classification : Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Phrases H: Aucune phrase H.

Formation : Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.
